

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

Certification Styliste - Modéliste - Couture 'flou et tailleur'

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES Être capable de :	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 1 STYLISME			
A1 - STYLISME Création d'une collection en faisant preuve d'imagination pour répondre aux attentes du marché tout en étant original, surprenant et inventif : - Réalisation d'une veille (veille couleurs, formes et matériaux innovants ; surveillance des acteurs de la mode ; analyse des tendances ; recherche de nouvelles idées) - Réalisation des esquisses et dessins - Définition et sélection des matières, couleurs, accessoires en fonction des spécifications produit ou marque - Présentation du projet pour validation par le responsable financier et/ou le client - Réalisation du brief à destination du modéliste	C1.1 Analyser la demande du marché et les tendances en s'appuyant sur l'inspiration culturelle et en faisant preuve d'anticipation et d'adaptation pour proposer des produits innovants et avant-gardistes. C1.2 Définir et/ou s'approprier le fil conducteur d'une marque en déterminant les concepts et les thèmes tout en tenant compte des résultats de l'analyse afin de définir le style de la maison. C1.3 Dessiner les produits à la main ou grâce aux outils numériques pour les présenter au responsable financier ou au client. C1.4 Sélectionner les tissus et les accessoires et choisir les fournisseurs en tenant compte des contraintes techniques (matériaux, morphologie et mouvements du mannequin et/ou du client, utilisation attendue, respect du thème, nomenclature, délais d'approvisionnement, budget). C1.5 Rédiger le cahier des charges du produit en précisant les volumes, les matériaux à utiliser, les couleurs, les accessoires et leurs emplacements, les détails de coutures, les réactions techniques des matériaux utilisés, le budget afin de le faire valider par le responsable financier et/ou le client et afin de permettre la réalisation du produit.	Mise en situation professionnelle simulée et entretien oral avec un jury : Projet de collection Le candidat doit présenter le thème directeur de sa collection au travers de planches d'inspiration (silhouettes ou illustrations représentatives de la collection) et expliciter ses choix en s'appuyant sur les résultats de sa veille. Pour au moins deux produits de sa collection (un flou et un tailleur), le candidat doit présenter un dossier technique contenant : - des premiers croquis et esquisses - un développement de produit en dessin à plat - la liste des produits à utiliser : tissus, doublures, fournitures (boutons, fermetures éclair, galons, dentelles, accessoires divers et ornements...) et les fournisseurs sélectionnés - les contraintes à prendre en compte L'épreuve, d'une durée d'une heure par candidat, est individuelle. Elle se déroule dans les locaux du certificateur. Le travail présenté a été réalisé avant l'épreuve chez le certificateur, à domicile ou dans une entreprise.	Présentation de la collection et échanges avec le jury : - Le candidat explicite ses méthodes de veille. Les sources d'information sélectionnées sont riches (champs culturel, historique, géographique, artistique...). - Le candidat présente les tendances qu'il a identifiées et les nouveaux comportements des consommateurs face à la mode. C1.1 - Les informations sont exploitées dans les planches d'inspiration qu'il produit. - Les planches d'inspiration respectent le thème directeur de la collection. - Les explications et la présentation du choix esthétique sont pertinentes ; elles correspondent bien à l'identité esthétique visée. C1.2 Présentation de 2 produits de sa collection (un flou et un tailleur) et échanges avec le jury : - Les modèles imaginés respectent l'harmonie des lignes, les proportions, le mouvement, les couleurs en fonction de la morphologie et du physique du client / du modèle. - Le thème et les tendances identifiées et/ou la demande du client sont respectés. - Le trait de dessin respecte la perspective, les volumes et les lignes du corps et de la création. - Les dessins détaillent avec précision les matières, les gammes de couleurs choisies, l'emplacement des accessoires, les détails de couture et d'assemblage. - Les repères utiles à l'assemblage sont identifiés. - Le devant et le dos sont dessinés. C1.3 - Les spécifications techniques sont définies pour les tissus et les accessoires et tiennent compte des contraintes. - Les fournisseurs des tissus et accessoires sont identifiés en tenant compte des contraintes (rendu esthétique, prix, délai d'approvisionnement, souci d'une économie solidaire et responsable). - Des échantillons des tissus et accessoires sélectionnés sont présentés et permettent de créer un prototype équilibré et esthétique. C1.4 - Le budget est défini et prêt à être présenté pour validation au responsable financier et/ou au client. - Les contraintes à prendre en compte (esthétiques, techniques, temporelles (délai), budgétaires, matérielles) sont identifiées. - L'ensemble des éléments présentés permettent au modéliste de réaliser le prototype. - Le candidat argumente et défend ses choix de création. C1.5

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

Certification Styliste - Modéliste - Couture 'flou et tailleur'

BLOC 2 MODELISME

A2 - MODELISME

- Création d'un moulage (patron-prototype sur mannequin) en toile à patron à partir d'un croquis
- Mise à plat de la toile pour réglage (travail des lignes à plat afin d'établir le patronage)
- Création et remontage du patron suite au réglage
- Essayage du patron sur client et/ou mannequin vivant
- Réalisation du brief à destination du couturier

C2.1 Concevoir le moulage en toile à patron en analysant le cahier des charges du styliste (thème, lignes dessinées, mouvement - souplesse, matériaux à employer, prise en compte des contraintes...).

C2.2 Régler la toile en utilisant les outils nécessaires (réglets, perroquets, pistolets, équerres, rapporteurs...) pour redessiner les lignes.

C2.3 Pour les vêtements symétriques, faire la mise à double de la partie réglée en reportant toutes les lignes sur une autre toile afin d'obtenir le côté gauche (inutile pour les vêtements asymétriques, les 2 côtés ayant déjà été réglés).

C2.4 Remonter la toile en la bâtissant avec une aiguillée de fil en faisant correspondre les raccords de montage pour rendre le vêtement portable.

C2.5 Essayer le patron sur le client et/ou le mannequin vivant en présence du styliste en argumentant et valorisant ses propositions auprès de sa hiérarchie pour identifier les éventuels problèmes et apporter les solutions techniques.

C2.6 Effectuer un nouveau réglage intégrant les modifications apportées dans le respect de la vision artistique de la création et renouveler l'essayage afin de faire valider le prototype par le créateur et/ou le client.

C2.7 Rédiger le cahier des charges du produit (vêtement et accessoires) en précisant le nombre de pièces, les lignes, les aplombs, les montages, les détails de coutures, de surpiques et de finitions pour transmission au chef d'atelier.

Mise en situation professionnelle simulée et entretien oral avec un jury :

Pour au moins deux produits de sa collection (un flou et un tailleur, au moins un vêtement symétrique), le candidat doit présenter un dossier technique rendant compte du volume, des proportions et des détails :

- Un moulage en toile à patron
- Une toile mise à plat et réglée (avec mise à double si nécessaire)
- Un patron sur mannequin STOCKMAN Haute Couture (*le mannequin peut être fourni par l'école*)
- La planche des matériaux et les échantillons associés
- Le descriptif des couleurs à utiliser, des montages, des coutures, des surpiques et des finitions
- Le processus de conception dans son ensemble.

L'épreuve, d'une durée d'une heure par candidat, est individuelle. Elle se déroule dans les locaux du certificateur. Le travail présenté a été réalisé avant l'épreuve chez le certificateur, à domicile ou dans une entreprise.

Présentation des différentes étapes de conception de 2 produits de sa collection (un flou et un tailleur, au moins un vêtement symétrique) :

Pour chacune des étapes :

- Les lignes, les volumes, les proportions, l'ergonomie fonctionnelle et esthétique préconisés par le styliste sont respectés.
- Les coupes sont réalisées dans le respect du sens du tissage et de l'imprimé et/ou des consignes spécifiques de coupe du styliste.
- Les principes d'écoconception sont pris en compte.

Moulage **C2.1** :

- Le candidat a choisi la toile adéquate en fonction du choix du tissu final.
- La technique du moulage est maîtrisée.
- Le dessin et les sens (chaîne, trame, biais, faux-biais) sont respectés.
- Les lignes sont harmonieuses, les raccords de montage sont précisés pour toutes les pièces composant le vêtement.
- La toile est propre et numérotée.
- Si le vêtement est doublé, plusieurs toiles sont présentées : vêtement, doublure.

Toile mise à plat et réglée **C2.2** :

- Les lignes sont dessinées sans oublier les raccords de montage et correspondent entre elles.
- Les différents panneaux du vêtement correspondent.
- Les imperfections, bosses... sont supprimées dans le souci du physique du client.
- Pour le vêtement symétrique, la mise à double est réalisée dans les règles de l'art. **C2.3**
- Lors du remontage de la toile, les lignes sont respectées dans le souci des étapes de montage des pièces. **C2.4**

Patron sur mannequin STOCKMAN Haute Couture **C2.5** :

- Le travail réalisé est soigné.
- Les techniques d'assemblage sont maîtrisées et adaptées aux produits.
- L'adéquation dessins / volumes est correcte.
- Le patron est adapté à la morphologie et au physique du mannequin.
- Le bien-être du vêtement (tombé, sens du tissage, équilibre, volume, proportion, esthétique, mouvement) est adapté.
- L'accessoirisation est positionnée conformément aux emplacements indiqués sur les dessins techniques et réalisée avec soin.
- La qualité des finitions intérieures et extérieures est au niveau attendu pour un vêtement de luxe. Des échantillons sont présentés.
- Le patronage présente tous les éléments et informations nécessaires à son exploitation. **C2.7**

Lors des échanges avec le jury :

- Le candidat présente les différentes étapes du processus de conception.
- Il sait justifier la façon dont les différentes contraintes (esthétiques, techniques, temporelles (délai), budgétaires, matérielles) ont été prises en compte.
- Il explicite les problèmes techniques qu'il a identifiés et les corrections qu'il a apportées au cours du processus **C2.6**.

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

Certification Styliste - Modéliste - Couture 'flou et tailleur'

BLOC 3 COUTURE 'FLOU ET TAILLEUR'

A3 - COUTURE - Décodage des données techniques relatives à un vêtement fournies par le modéliste. - Gestion de stock / Inventaire - Contrôle des matières d'œuvre - Réalisation à partir de consignes, de toutes les opérations d'assemblage, d'entoilage, de montage, de finitions, de repassage - Essayage et ajustage - Livraison au client	C3.1 Analyser le dossier technique et le prototype en relevant les informations pertinentes pour la construction du vêtement pour bien comprendre les consignes du modéliste et les attentes du client. C3.2 Gérer les stocks et si nécessaire, approvisionner les matières conformément aux échantillons choisis par le client dans le respect des principes du développement durable, les contrôler à réception, les inventorier et les stocker. C3.3 Préparer les matières et découper chaque pièce du patron avec des ciseaux en vue de la réalisation du vêtement. C3.4 Préparer les essayages en réalisant le marquage des repères à la craie ou avec des fils plats puis en assemblant les pièces avec des fils de bâtis ou à la machine pour les coutures définitives. C3.5 Réaliser les essayages sur le client et effectuer les ajustements en vue de garantir le bien-être du vêtement (tombé, sens du tissage, équilibre, volume, proportion, esthétique, mouvement). C3.6 Finaliser la production en réalisant les assemblages définitifs et les finitions (doublure, poches, broderies, surpiqûres, fermetures...) à la main ou à la machine. C3.7 Contrôler les opérations (matières d'œuvre, enchaînement des opérations, temps passé, esthétique de chaque opération, finalité d'exécution, respect du budget, repassage) et réajuster si nécessaire à tous les stades pour garantir la satisfaction du client.	Mise en situation professionnelle simulée et entretien oral avec un jury : Le candidat doit présenter deux produits finis de sa collection (un flou et un tailleur) sur mannequin STOCKMAN Haute Couture (<i>le mannequin peut être fourni par l'école</i>) Le candidat présente au jury les principes généraux de gestion des stocks et de calcul de métrage et le processus de conception. L'épreuve, d'une durée d'une heure par candidat, est individuelle. Elle se déroule dans les locaux du certificateur. Le travail présenté a été réalisé avant l'épreuve chez le certificateur, à domicile ou dans une entreprise.	Présentation de 2 produits de sa collection (un flou et un tailleur) : - Le produit présenté est conforme au modèle attendu par le client (Respect des lignes, des proportions, des matériaux, des finitions, du budget) C3.1 - Les matières ont été préparées. - Les principes d'écoconception sont pris en compte. - Les coupes sont réalisées dans le respect du sens du tissage et de l'imprimé et/ou des consignes spécifiques de coupe du dossier technique. C3.3 - Le travail réalisé est soigné. - Les techniques d'assemblage sont maîtrisées et adaptées aux produits ; le montage est esthétique. - Les coutures et les piqûres sont réalisées dans les règles de l'art. - Les finitions sont réalisées avec délicatesse. C3.6 Lors des échanges avec le jury : - Le candidat sait effectuer les calculs de métrage posés par le jury - Le candidat présente comment il inventorie les matières à réception et comment il gère ses stocks. - Le candidat explicite les contrôles effectués sur les matières C3.2 - Le candidat sait expliquer le placement de patron C3.3 - Le candidat présente au jury les différentes étapes du processus de conception et les grands principes à respecter (marquage, assemblage, retouches...) C3.4 C3.5 - Il sait justifier la façon dont les différentes contraintes (esthétiques, techniques, temporelles (délai), budgétaires, matérielles) ont été prises en compte. - Il explicite les problèmes techniques qu'il a identifiés et les corrections qu'il a apportées au cours du processus C3.7
---	---	---	--